EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 1

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

2 – Grands travaux et Patrimoine

2.1 – Maison des Contes et Légendes - Avenant n°1 à la convention portant mise à disposition d'une partie des dépendances du château de Bernicourt appartenant à la commune de Roost-Warendin au bénéfice de la CAD

Le Conseil communautaire du 24/09/10 a déclaré l'intérêt communautaire de la Maison des Contes et Légendes.

La déclaration d'intérêt communautaire de ce projet d'équipement prononcée par le Conseil communautaire dans les conditions de vote prévues à l'article L5216-5 du CGCT a entraîné la mise à disposition (L1321-1 et s. du CGCT) à la CAD de l'aile droite de la ferme du château de Bernicourt, spécialement affectée par la commune au dit projet.

Une telle mise à disposition signifie que la CAD assume tous les pouvoirs de gestion ainsi que toutes charges et recettes, afférents à cet équipement, hormis le pouvoir d'en disposer (c'est à dire de le vendre ou de le détruire). La Commune en reste propriétaire et la CAD en devient l'affectataire.

Cette mise à disposition qui s'effectue, d'ordre public, gracieusement, à la CAD, durera jusqu'à abandon de cette compétence par celle-ci, ou après accord entre la commune de Roost-Warendin et la CAD. Dans ce cas, le Bâtiment reviendrait en l'état, gracieusement, à la commune.

La convention de mise à disposition afférente a été souscrite par la CAD et la Commune le 12 avril 2011.

Il apparaît aujourd'hui que cette mise à disposition doive s'étendre à des emprises supplémentaires, contigües au bâtiment mis à disposition, et figurant en jaune au plan ci-joint.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver un avenant n°1 à la convention de mise à disposition, ayant pour objet d'intégrer les emprises supplémentaires,
- de déléguer au Président le soin d'établir l'avenant à passer avec la commune de Roost-Warendin dans toutes ses modalités,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cet avenant et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 2

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.1 – Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire (FCIS) 2012-2014 prorogé – Dossier d'affectation de la commune de Villers au Tertre adopté le 05.02.2016 – Modification du montant du tirage

Par délibération en date du 05.02.2016, le Conseil communautaire a adopté le dossier d'affectation déposé par la commune de Villers au Tertre au titre du Fonds communautaire d'investissement solidaire (FCIS) 2012-2014 prorogé.

→ *Opérations prévues au dossier*
Fourniture et pose de 3 feux – Construction d'une cantine (AMO – Etude de sol – bornage du terrain) – Achat de photocopieur, tableau pour école, banc d'école, perceuse, bac à fleurs
→ *Montant du tirage de FCIS pour les opérations prévues au dossier : 33 924,30 €*

Au vu du montant prévisionnel des opérations prévues au dossier (65 914,08 € HT) et du taux de participation du FCIS CAD (40% des dépenses HT soit 26 365,63 €), il convient de modifier comme suit le montant du tirage de FCIS sollicité par la commune de Villers au Tertre : **26 365,63 € (au lieu de 33 924,30 €)**.

Cette modification est reprise dans le tableau de suivi du « FCIS 2012-2014 prorogé » joint en annexe.

Le fonds sera attribué et versé à la commune de VILLERS AU TERTRE selon les conditions et modalités adoptées par le conseil le 25 mai 2012 :
→ Le Fonds est versé sous réserve que la commune bénéficiaire réalise à ses frais et durant tout le temps des travaux l'affichage du logo de la CAD (format minimal de 25x30 cm hors texte) avec mention de la somme que la CAD consacre à l'opération. Cet affichage est effectué à l'extérieur de cet équipement et de manière à être visible de la voie publique qui le borde.

→ Le versement du fonds est effectué comme suit :
- 50% au dépôt du dossier complet,
- 25% à la transmission des ordres de services de commencement des travaux,
- 25% à la transmission d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public et de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé ci-dessus relatif à la participation financière de la CAD.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- de modifier le montant du tirage de FCIS de la commune de Villers au Tertre, selon les dispositions présentées ci-dessus et dans le tableau joint,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 3

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.2 – Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire (FCIS) 2015-2017 - Affectation et tirage – (5 dossiers déposés)

La CAD a inscrit au budget général (compte 020 2041412) un montant de crédits de 2 530 000 euros pour le Fonds Communautaires d'Investissement Solidaire (FCIS) 2015-2017.

Ce fonds est destiné aux communes membres dont la population est inférieure à 5.000 habitants et n'ayant pas de parc d'activité de plus de 50 hectares (Lauwin-Planque) pour les aider à financer sur 3 ans des projets d'investissement figurant aux comptes 23 (voiries, éclairage public, bâtiments, espaces naturels, …) ainsi qu'aux comptes 2111 (acquisitions foncières liées à un projet d'investissement identifié, projet en maîtrise d'ouvrage communale) et 21534 (réseaux d'électrification).

La création de ce Fonds poursuit les objectifs suivants :
- aider les communes à faible capacité d'investissement à financer leurs projets,
- développer l'investissement dans les communes de la CAD et par conséquent créer de l'emploi et conforter l'activité.

Il s'agit d'une contribution de la CAD à hauteur de 40% sur un montant d'investissement de 275.000 € sur une période de 3 ans, soit un montant potentiel de 110.000 € par commune concernée.

Le droit de tirage par commune est de 110 000 euros sur 3 ans (2015 à 2017).

Lors de ses réunions précédentes (26/06/2015 – 16/10/2015), le Conseil communautaire a adopté les propositions d'affectation et de tirage du FCIS reprises à titre indicatif dans le tableau joint en annexe.

Ce tableau présente également des nouvelles propositions d'affectation et de tirage à soumettre à l'adoption de l'Assemblée qui ont été déposées par d'autres communes bénéficiaires du FCIS :
→ **propositions des communes de Arleux, Erchin, Râches, Roucourt et Hamel.**

Le fonds sera attribué et versé à ces communes selon les conditions et modalités en vigueur (adoptées par le conseil le 25 mai 2012 lors de la mise en œuvre du FCIS) :

→ Le Fonds est versé sous réserve que la commune bénéficiaire réalise à ses frais et durant tout le temps des travaux l'affichage du logo de la CAD (format minimal de 25x30 cm hors texte) avec mention de la somme que la CAD consacre à l'opération. Cet affichage est effectué à l'extérieur de cet équipement et de manière à être visible de la voie publique qui le borde.

→ Le versement du fonds est effectué comme suit :
- 50% au dépôt du dossier complet,
- 25% à la transmission des ordres de services de commencement des travaux,
- 25% à la transmission d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public et de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé ci-dessus relatif à la participation financière de la CAD.

L’absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d’opération et photographie) ou la non réalisation effective de l’opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d’adopter les propositions d’affectation du FCIS, présentées dans le tableau joint, émanant des communes de Arleux, Erchin, Râches et Roucourt et d’Hamel,
- d’autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s’attachant à l’exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 4

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.3 – Fonds de concours aux communes – Année 2015 – Affectation pour 4 communes - Régularisation

Dans le cadre de l'affectation des fonds de concours accordés aux communes en 2015, quatre communes ont souhaité mettre en réserve les sommes suivantes :

- Esquerchin : 12 000 euros
- Fressain : 29 000 euros
- Goeulzin : 15 371 euros
- Hamel : 30 902 euros

Ces propositions sont reprises dans le tableau de suivi des fonds communautaires 2015 joint en annexe.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau:

- d'accorder les mises en réserve présentées ci-dessus,
- de déléguer au Président le soin de souscrire directement la convention particulière de fonds de concours à établir avec chacune des communes, selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours adoptée par le Conseil communautaire le 24 mai 2013,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 5

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.4 – Fonds de concours aux communes – Année 2016 – Affectation (11 dossiers déposés)

Dans le cadre de l'adoption du budget 2016, la CAD a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner les communes membres dans le financement d'opérations portant sur la mise en place d'équipements publics ou sur leur amélioration, conformément aux dispositions de l'article L5216-5.VI du code général des collectivités territoriales :

→ *« Afin de financer **la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement**, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.*
Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Les crédits correspondants sont prévus au budget général 2016, comptes 020 657341 et 020 2041412.

Lors de sa réunion précédente en date du 25/03/2016, le Conseil communautaire a adopté les propositions d'affectation de fonds de concours présentées par les communes de GOEULZIN et LECLUSE (affectations reprises à titre indicatif dans le tableau joint en annexe).

<u>Il lui revient d'instruire à présent les propositions d'affectation de fonds de concours déposées par d'autres communes membres :</u>

→ **propositions des communes de GUESNAIN – RACHES – RAIMBEAUCOURT – ROOST WARENDIN - BRUNEMONT - CANTIN - DOUAI – FLERS EN ESCREBIEUX – HAMEL - LALLAING – WAZIERS.**

Le tableau joint en annexe présente ces propositions qui sont conformes à la réglementation sur les fonds de concours (notion d'équipement et d'immobilisation corporelle, en investissement et en fonctionnement).

Après adoption de ces propositions, la CAD passera avec chacune des communes concernées une convention qui fixe le montant et la destination du fonds de concours, les échéanciers de réalisation des opérations auxquelles se rattache le fonds de concours et les modalités de paiement du fonds de concours ; les conventions seront établies selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours adoptée par le Conseil communautaire le 24 mai 2013.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les propositions d'affectation de fonds de concours figurant dans le document joint présentées par les communes de Guesnain – Râches – Raimbeaucourt – Roost-Warendin, Brunémont - Cantin - Douai – Flers en Escrebieux – Hamel - Lallaing et Waziers,
- de déléguer au Président le soin de souscrire directement la convention particulière de fonds de concours à établir avec chacune des communes, selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours et les propositions d'affectation adoptées,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 6

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

4– Personnel

4.1 – Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs, les modifications exposées ci-après sont proposées :

1 - Création de postes

1.1 - Création d'un poste de chargé de mission « développement politique agricole » sur le grade d'attaché à la Direction du Développement Territorial

Ce poste a été initialement créé par délibération du 8 février 2013 pour une durée de 3 ans, dans le cadre de la signature du contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération (CAAP'agglo) entre la CAD et la région Nord-Pas de Calais.
La durée de ce poste arrive à échéance à la date du 16 juin 2016. Sachant que les missions liées à la mise en œuvre de la politique de développement agricole et alimentaire doivent être maintenues. Il convient de créer le poste d'attaché nécessaire au maintien de ces missions, pour une durée de 3 ans.
Ce poste relèvera de la catégorie A et du cadre d'emploi des attachés territoriaux. La rémunération correspondra à la grille des attachés territoriaux.

1.2 - Création d'un poste de Responsable de la plate-forme Pacte Avenir et Emploi des Jeunes

Dans le cadre du maintien des missions de la plateforme Pacte Avenir et emploi des jeunes, il convient de créer un poste de Responsable de Plateforme, de catégorie A relevant du cadre d'emploi des Attachés territoriaux, pour une durée de 3 ans. Le responsable aura en charge de développer les relations avec les entreprises locales sur le volet RH.
Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut un non titulaire. La rémunération correspondra à la grille des attachés territoriaux.

1.3 - Création d'un poste d'attaché commande publique à la Direction Administrative et Juridique

Cet agent constituera un apport en ingénierie juridique dans le but d'assurer la sécurité juridique de la commande publique de la collectivité.
Ce poste relèvera de la catégorie A et du cadre d'emploi des attachés territoriaux. La rémunération correspondra à la grille des attachés territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

1.4 - Création d'un poste de chargé de communication à la Direction de la Communication

Cet agent sera chargé de la rédaction du magazine de la CAD, des communiqués de presse et reportage et prise de vue, et des contenus de communication pour les outils de communication métier et s'investira dans les grandes actualités et les grands événements.
Ce poste relèvera de la catégorie A et du cadre d'emploi des attachés territoriaux. La rémunération correspondra à la grille des attachés territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

1.5 - Création d'un poste d'instructeur des autorisations d'urbanisme à la Direction Administrative et Juridique
Cet agent sera chargé d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme, au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme dans le respect de la réglementation, des procédures et des délais.
Ce poste relèvera de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux. La rémunération correspondra à la grille de l'un des grades du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

1.6 - Création de 3 postes de catégorie C à la Direction des Espaces Naturels
Ces postes relèveront du grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe et la rémunération correspondra à la grille des adjoints techniques territoriaux.
Ces postes ne feront pas l'objet d'une procédure de recrutement dans la mesure où les missions correspondantes sont réalisées par des agents en place à la Direction des Espaces Naturels, dont les contrats se terminent mi-juillet et début août 2016.

1.7 - Création de 5 postes en contrat d'avenir à la Direction des Espaces Naturels, en renfort des équipes existantes

1.8 - Création de 2 CUI à la Direction des espaces naturels

Les dépenses occasionnées par ces créations de poste sont prévues au budget

2- <u>Emploi vacant d'ingénieur territorial</u>

Il convient de redéfinir les missions du poste d'ingénieur resté vacant le 13/09/2014.
L'agent recruté sera rattaché à la Direction Voiries et Electrification et sera chargé de la commercialisation et de la maîtrise d'ouvrage d'opérations pour l'aménagement de l'EcoQuartier du Raquet.
Ce poste relève de la catégorie A et du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux. La rémunération correspondra à la grille des ingénieurs territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

3- <u>Retrait des points 1, 3 et 5.1 de la délibération n°7 du 5/02/16 à la demande de la Sous-Préfecture :</u>

3.1 - Retrait de la suppression du poste de chargé de mission de catégorie A, en charge de la prospection foncière et parc social
Cette suppression n'ayant pas été d'abord proposée pour avis en Comité Technique, il convient de l'annuler pour la proposer ultérieurement en bureau et conseil communautaires, une fois que le comité technique aura émis son avis.

3.2 - Retrait des créations des postes d'adjoint administratif de 1ère classe et d'agent de maîtrise en raison du motif invoqué, à savoir pour promouvoir des agents admis aux concours.
En effet, la Sous-Préfecture invoque l'illégalité d'une création d'emploi dont le seul objectif serait de promouvoir un agent.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 7

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

6 – Assainissement

6.1 – Convention SMTD/CAD relative à la remise des ouvrages d'assainissement réalisés dans le cadre de l'extension de la ligne A du BHNS entre Douai Lycée Edmond Labbé et Douai Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny – Secteur 5 BHNS

Le SMTD a engagé l'extension de sa ligne de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) sur l'agglomération douaisienne par délibération en date du 21 Septembre 2011, et prononcé la déclaration d'intérêt général pour le Douaisis le 26 Juin 2013.

Entre Juillet 2013 et Décembre 2015, le SMTD a entrepris l'extension de la ligne de BHNS sur DOUAI entre le lycée Edmond Labbé et l'avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny. La réalisation des travaux d'infrastructure destinée à la mise en œuvre du TCSP a nécessité les dévoiements des réseaux concessionnaires ainsi que la pose de nouveaux réseaux, les constructions de voirie et d'ouvrage de génie civil sur l'ensemble des voiries desservies par cette extension.

Le SMTD a conservé l'entretien et la gestion de la voie du site propre destinée aux seuls bus, la signalisation lumineuse tricolore et l'unique station jalonnant ce tracé.

Une convention doit être passée entre le SMTD et la CAD dans le cadre de la remise des ouvrages d'assainissement.

Les dispositions de cette convention sont les suivantes :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser dans le cadre de la remise des ouvrages d'assainissement, les obligations de la CAD en ce qui concerne les modalités techniques et administratives liées à l'entretien et l'exploitation de ce réseau réalisé lors de l'extension de la ligne A de BHNS de l'agglomération douaisienne entre DOUAI Lycée Edmond Labbé et DOUAI avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny.

Article 2 – Consistance – Réalisation et localisation des ouvrages d'assainissement

2.1 - Consistance

Les ouvrages d'assainissement remis par la présente convention se composent de :
→ Regards/Bouches d'égout/Fontes hydrauliques pour regards/Grilles avaloir/Canalisations PVC/Caissons en polypropylène.

2.2 - Réalisation

Ces ouvrages ont été réalisés selon les marchés suivants :
→ Marché 2012-103/Voirie, JEAN LEFEBVRE SAS
→ Marché 2008-44/Maîtrise d'œuvre pour la 2nde phase du tramway de l'agglomération douaisienne, INGEROP CONSEIL & INGENIERIE

2.3 - Localisation

Ces ouvrages d'assainissement ont été réalisés sur le domaine public communal repris ci-après :
→ Parvis de lycée Edmond Labbé (terminus existant avant l'extension)/Allée Albert Camus/Allée de Harrow/Avenue Denis Cordonnier/Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny/Aire de retournement située à l'angle des avenues du Maréchal De Lattre de Tassigny et des Erables (Emprise partielle de la parcelle CK 379).

Article 3 – Conditions de remise des ouvrages d'assainissement

Il convient de rappeler ici que l'opération d'extension de la ligne A du BHNS s'est vu imposer le dépôt d'un dossier Loi sur l'Eau. En application des articles R 214-1 à R 214-56 du Code de l'Environnement, le projet a été soumis à une procédure de déclaration administrative préalable à la réalisation des travaux.
Aussi, conformément à l'article R 214-45 du Code de l'Environnement sur le transfert du bénéfice d'une autorisation ou déclaration, la CAD, nouveau bénéficiaire, effectuera sa déclaration auprès du Préfet dans les trois mois qui suivent la prise en charge des ouvrages d'assainissement entre DOUAI Lycée Edmond Labbé et DOUAI avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny.

Les ouvrages ont été valorisés à 450 964.78 €HT (en attente DGD)

Le transfert des ouvrages d'assainissement auprès de la CAD est effectué à titre gratuit.

Article 4 – Propriété et entretien des ouvrages
La présente convention vaut transfert de propriété des ouvrages d'assainissement à la CAD qui dès lors en assure la pleine charge en entretien, renouvellement et en assume la pleine responsabilité.

Article 5 - Documents nécessaires au transfert
Le dossier des ouvrages exécutés sera présenté à la CAD. Ce dossier comprendra les éléments suivants : La copie du marché de voirie (y compris le cahier des charges)/Le dossier des ouvrages exécutés (DOE)/Le Décompte Général et Définitif du marché 2012-103/La copie du procès-verbal de réception des travaux/Les plans de récolement/Les documents d'intervention ultérieure sur ouvrage/Les rapports des tests de conformité (Essais et contrôles, tests d'étanchéité et télé-inspection)

Article 6 – Prise d'effet et durée de la convention
La présente convention prend effet à compter de la signature commune du SMTD et de la CAD, demeure valable jusqu'à disparition des ouvrages d'assainissement.

Article 7 – Litiges
Tout litige dans le cadre de la présente convention sera de la compétence du Tribunal Administratif de Lille.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'adopter la convention SMTD/CAD présentée ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 8

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

7 – Développement durable

7.1 – Participation de la CAD au projet de thermographie aérienne de l'ACOM 59/62

L'Association des Communes minières du Nord Pas de Calais (ACOM 59/62) finalise actuellement son projet de thermographie aérienne.

Ce projet a pour objectifs :

- la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique,
- la lutte contre la précarité énergétique.

Son état d'avancement est le suivant :

- la campagne de survols et de mesurages s'est achevée en Janvier 2016,
- les cartes sont en cours d'élaboration par le bureau d'études mandaté par l'ACOM 59/62 et devraient être prêtes vers Juin 2016,
- les résultats de la thermographie restent la propriété de l'ACOM 59/62 mais sont mis, gratuitement, à disposition de la CAD. En même temps La CAD met, gratuitement, à disposition de celle-ci des données permettant la finalisation des cartes (ortho photographie récente, la base adresses, base géo référencée des zones et bâtiments industriels, etc.),
- l'ACOM prend en charge la formation de 4 à 5 agents CAD sur l'utilisation/exploitation des résultats de la thermographie,
- une restitution auprès des élus communautaires doit avoir lieu.

En 2012, l'ACOM 59/62 a modifié ses statuts pour élargir le périmètre de son projet permettant ainsi la prise en compte de l'ensemble des territoires des différents EPCI du Nord Pas de Calais.

En 2013, la CAD a adhéré à cette association pour représenter les 9 communes non membres du bassin minier (voir tableau joint).

Aujourd'hui, afin que la CAD puisse disposer des résultats du projet et les restituer, lors d'événements dédiés, à chacune de ses communes membres, une contribution financière additionnelle annuelle est nécessaire pour couvrir la cotisation des 11 communes non adhérentes à l'ACOM 59/62 (voir tableau joint).

La contribution initiale à l'ACOM 59/62 de 873,20 € de 2013 (base INSEE 2013) passe ainsi à 2 777,68 € (base INSEE 2016) soit une population totale de 34 721 habitants.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'accepter cette contribution additionnelle à l'ACOM 59/62,
- d'acquitter la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion,
- d'imputer cette dépense sur le compte 6281 du budget général,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 9

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

7 – Développement durable

7.2 – Adhésion de la CAD au Pôle d'Excellence Régional Energie 2020

Le Pôle d'Excellence Régional Energie 2020 est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 qui a été créée en 2011 (statuts joints).

Elle est composée de plusieurs collèges : le collège des territoires, le collège des entreprises, le collège Innovation (les structures de recherche et les organismes de formation) et œuvre dans les domaines de l'énergie, de la production à la consommation en passant par la distribution, le transport, le stockage et la conversion.

Elle a pour objet de :
- mailler les acteurs et les compétences présentes dans les territoires : Entreprises, PME/PMI, producteurs ou consommateurs d'énergies, collectivités territoriales, laboratoires, etc.
- capitaliser le savoir faire existant et s'appuyer sur les projets en cours pour amener un niveau d'excellence économique en matière d'activités nouvelles, d'attractivité et de visibilité par un positionnement différenciant.
- développer des synergies à toutes les échelles de structuration possible : collectivités, réseaux d'entreprises, clusters, etc.

Son objectif est d'accompagner le développement économique des entreprises par une mise en adéquation des besoins (efficacité énergétique, gestion des consommations, etc.) et des ressources énergétiques (valorisation des énergies renouvelables et fatales, écologie industrielle).

Le montant d'adhésion des collectivités de moins de 250 salariés à cette association est de 500 €/an (bulletin d'adhésion joint).

La CAD sera représentée au pôle d'Excellence Régional Energie 2020 par le représentant désigné par le conseil communautaire.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'accepter l'adhésion de la CAD au Pôle d'Excellence Régional Energie 2020,
- d'acquitter la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion, soit 500 € pour l'année 2016 (cotisation prévue au budget sur le compte 6281),
- de désigner le représentant de la CAD au Pôle d'Excellence Régional Energie 2020,
- d'autoriser le Président, ou son représentant délégué, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil qui décide unanimement, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation à opérer, puis élit à l'unanimité M. Martial VANDEWOESTYNE en qualité de représentant de la CAD au sein de l'association « Pôle d'Excellence Régional Energie 2020 ».

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 10

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

10 – Habitat

10.1 – Sécurisation des résidences de l'AILD TOITS DE VIE – Attribution d'une subvention exceptionnelle

Dans le cadre de la sécurisation de ses résidences, l'association d'insertion pour le logement dans le Douaisis « AILD TOITS DE VIE » a sollicité auprès de la CAD une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 euros.

Cette subvention exceptionnelle permettra de couvrir des frais de gardiennage sécurité et risque incendie.

Il s'agit d'une aide exceptionnelle, pendant la phase transitoire de construction des nouveaux locaux de l'association par la SRCJ.

D'autres partenaires ont été sollicités à la même hauteur financière, ce qui établit le plan de financement de cette opération de la manière suivante :

CAD :	20 000 euros
Commune de Douai :	20 000 euros
Etat :	20 000 euros

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, et sous réserve de l'engagement corrélatif des partenaires, conformément à la fiche financière sus-décrite :

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 20 000 euros à l'association « AILD TOITS DE VIE » pour les frais de gardiennage sécurité et risque incendie liés à la sécurisation des résidences de cette association,
- de conditionner ce versement à la transmission des pièces justificatives (rapport de Véritas, attestations de formation, plan d'action mis à jour, copie du contrat de travail justifiant la présence la nuit et le week-end…),
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Mme Marylise FENAIN et M. Jean-Jacques PEYRAUD ne participent ni au débat ni au vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 11

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 46. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

10 – Habitat

10.2 – Programmes d'actions (PA) 2016 au titre de la convention des aides à la pierre et de la convention de gestion ANAH

Dans le cadre de la convention des aides à la pierre et de la convention de gestion ANAH signées entre l'Etat et la CAD, il nous a été demandé d'établir un Programme d'Actions (PA) relatif à l'attribution des subventions ANAH.

Ce programme d'actions doit permettre une «meilleure visibilité opérationnelle» dans la mise en œuvre de la convention de délégation.

Par ailleurs, par manque de crédits l'État nous impose aujourd'hui de prioriser les dossiers.

En effet, au vu de la dotation budgétaire qui nous est accordée par l'État, la CAD est aujourd'hui dans l'incapacité d'honorer les objectifs quantitatifs imposés dans le cadre de la délégation de compétence.

Les principales modifications inhérentes à ce PA (document joint), demandées par l'État, sont les suivantes :

►Concernant les demandes des ménages accédant à la propriété dans le parc social. La CAD envisage la possibilité de financer les demandes de subventions déposées par les ménages en accession dans le parc social (SIA, PARTENORD, NOREVIE…).
Toutes ces demandes seront soumises au préalable pour avis aux membres de la CLAH.

Aussi, ne seront étudiés que :
→ les demandes des locataires en place,
→ les ventes autorisées par les services de l'Etat,
→ les travaux d'amélioration thermique (pas de LHI/pas de TD) et/ou en cas de perte d'autonomie.

►Les PO très modestes seront subventionnés à hauteur de 50%.

►Les PO modestes seront subventionnés à hauteur de 35% (lorsque cela est possible car non prioritaires).

►Majoration du plafond de travaux subventionnables pour les dossiers couplant à la fois des travaux de rénovation thermique et d'autonomie (dans cette situation le plafond sera de 30 000 € au lieu de 20 000 €)

►Concernant le conventionnement sans travaux :
→La CAD reprend l'instruction du conventionnement sans travaux à partir du 01.01.2016.
→Une visite systématique des logements sera effectuée – contrôle avant signature des engagements (notamment pour contrôler le respect des normes de décence des logements).
→Les DPE des logements mis en location seront systématiquement demandés aux PB.

►Concernant les aides à l'ingénierie :
Dans le cadre du PIG, l'accompagnement des propriétaires est totalement pris en charge par la CAD.
Cet accompagnement représente un investissement conséquent en terme d'ingénierie.
Aussi, en cas d'abandon de dossier avant le dépôt, il sera demandé une participation financière forfaire de 500 €. Cette participation permettra de compenser l'investissement humain mis au service du particulier. Un contrat d'accompagnement sera donc proposé à la signature des propriétaires dès le démarrage de l'accompagnement.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter ce programme d'actions (document joint) relatif à l'attribution des aides de l'agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH),
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué, à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 12

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

10 – Habitat

10.3 – Avenant n°3 à la convention cadre CAD/EPF pour l'opération « Douai-Site Vauban »

La commune de Douai sollicite l'intervention de l'EPF pour l'acquisition de la friche Leroy Merlin de Douai d'une superficie de 4,1 hectares et la réalisation des travaux de démolition nécessaires à la mise en œuvre du projet de reconversion du site Vauban qui doit s'appuyer sur un développement mixte (habitat/services/commerces) de haute qualité permettant de valoriser les abords de la Scarpe.

Il est donc convenu de compléter l'article 5 relatif au programme d'intervention de l'EPF de la façon suivante :

- ajout, au titre du « fonds pour la constitution du gisement de renouvellement urbain » de l'opération suivante : **« Douai – site Vauban ».**

Il n'est apporté aucune autre modification aux termes de la convention-cadre. Les autres articles restent inchangés.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire l'avenant n°3 à la convention-cadre présenté ci-dessus,
- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 13

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : .13

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

11 – Aire d'accueil des gens du voyage

11.1 – Modification de la tarification, des documents et des règlements intérieurs de l'aire de grand passage de Cuincy/Lambres-lez-Douai et de l'aire d'accueil de Dechy/Sin-le-Noble

La Communauté d'Agglomération du Douaisis a, depuis le 6 juin 2002, la compétence pour la création et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Une aire d'accueil de 32 places à Dechy/Sin-le-Noble et une aire de grand passage de 150 places à Cuincy/Lambres-lez-Douai ont été aménagées en 2007. Huit ans après l'ouverture des aires, les bilans de gestion ont amené à la reprise en régie directe de l'accueil des voyageurs au mois d'avril 2015 et au recrutement d'un chargé de mission à l'accueil des publics spécifiques. Depuis septembre 2015, une campagne d'amélioration et réhabilitation a été entreprise outre les réparations, les principaux changements sont la mise en place d'un système de prépaiement sur l'aire de Dechy/Sin-le-Noble et l'électrification de l'aire de Cuincy/Lambres-lez-Douai.

Suite aux modifications des équipements sur ces deux lieux, il est nécessaire de revoir la tarification appliquée et de réviser les différents documents contractuels entre les familles de voyageurs et les services de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Tarification

Les tarifications étaient fixées par le biais du règlement intérieur, nous proposons la création d'une grille tarifaire révisable annuellement. Ce qui permettrait de ne pas remodifier l'ensemble des documents en cas de modifications.

→ Pour l'aire de grand passage de Lambres :

Le tarif appliqué était de 2,50 €/jour par caravanes double essieu, il comprenait l'occupation, la consommation d'eau et l'enlèvement des déchets, ce qui ne couvrait pas le coût réel. Avec l'adjonction de l'électricité en sus, nous proposons une nouvelle tarification :
- Facturation des consommations réelles de l'eau et l'électricité,
- Avance de 6 € / caravane foyer*, puis relevé des compteurs au cours et à la fin du séjour pour constater les consommations et adapter la facturation en conséquence.

(* Caravane foyer : caravane simple ou double essieu, équipée, qui sert d'habitat à un noyau familial).

→ Pour l'aire d'accueil de Dechy :

La caution était de 150 €, nous proposons de **la passer à 200 €.**
Les tarifs actuels sont les suivants :
- Emplacement 3,07 €/jour,
- Eau : 3,35 €/m^3,
- Electricité : 0,11 €/kw en heure pleine hiver, 0,03 €/kw en heure pleine été,
- 0,50 €/semaine pour l'enlèvement des déchets.

Nous proposons de les actualiser en fonction notamment du nouveau tarif de fourniture d'électricité:
- Emplacement 3 €/jour,
- Eau : 3 €/m^3,
- Electricité : au réel hors abonnement soit 0,05394 €/kw en heure pleine hiver, 0,04141 €/kw en heure pleine été, 0,03888 en creuse hiver, 0,02894 en creuse été.

Documents et règlements intérieurs

Les documents concernés sont présentés en annexes :
- Le règlement intérieur de l'aire de Cuincy / Lambres (annexe 1)
- La convention d'occupation pour l'aire de Cuincy / Lambres (annexe 2)
- Le règlement intérieur de l'aire de Dechy / Sin-le-Noble (annexe 3)
- Le contrat de séjour pour l'aire de Dechy / Sin-le-Noble (annexe 4)
- La demande de renouvellement pour l'aire de Dechy / Sin-le-Noble (annexe 5)
- La grille tarifaire 2016 (annexe 6)

Les différents documents ont été remaniés pour une meilleure lisibilité et compréhension par les familles, des pictogrammes y seront intégrés. Les mentions du prestataire précédent ont été retirées. Le règlement de Dechy sera présenté sous forme de livret et fusionné avec des informations utiles (n° d'urgence, n° écoles, prestataires…) afin de former un livret d'accueil. Une charte graphique plus moderne sera mise en place.

Les principales modifications sont résumées ci-dessous.

→ Pour l'aire de Dechy :
- La durée de séjour a été passée à 2 mois renouvelable 2 fois (3 mois auparavant).
- Le passage au prépaiement.
- La signature des documents sous la responsabilité du gestionnaire CAD.

→ Pour l'aire de Lambres :
- La signature des documents sous la responsabilité du président ou de son représentant.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'approuver les modifications des tarifs de l'aire de grand passage de Cuincy/Lambres-lez-Douai et de l'aire d'accueil de Dechy/Sin-le-Noble,
- d'approuver les modifications du règlement intérieur de l'aire de grand passage de Lambres-lez-Douai/Cuincy et de la convention d'occupation (documents joints),
- d'approuver les modifications du règlement intérieur, du contrat de séjour et de la demande de renouvellement de l'aire d'accueil de Dechy/Sin-le-Noble (documents joints),
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 14

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 43. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

8 – ARKEOS

8.1 – Tarifs complémentaires des produits Boutique du musée Arkeos

Le Conseil Communautaire a adopté les tarifs des produits actuellement en vente à la boutique du musée ARKEOS par délibérations du 28/05/2014, 07/07/2014, 26/09/2014 et 16/10/2015.

Il convient d'adopter la tarification de nouveaux produits de la boutique.

Les propositions tarifaires sont les suivantes :

Tarifs des produits et objets

ARTICLE	PRIX PUBLIC ARKEOS TTC
Recette antique ou romaine, le pot de 90g	5,50 €
Recette antique ou romaine, le pot de 180 g	7,50 €
Pignons confits aux épices, recette Apicius, pot de 90g	8,00 €
Sel Via Domitia, le pot de 150 g	9,00 €
Sel Via Domitia, le sachet de 150 g	5,50 €
Boite de 5 figurines Vikings	9,00 €
Set de 6 figurines de légionnaires romains	8,00 €
Set de 6 figurines « Envahisseurs de l'Empire Romain »	8,00 €
Porte-clés « Marteau de Thor »	3,50 €
Bracelet Viking à têtes animales, couleur argentée	5,00 €
Bracelet torsadé romain, couleur argentée	5,00 €
Pièce romaine en pendentif, sous blister	5,00 €
Set de cartes à colorier + crayons	3,00 €
Set de posters à colorier + crayons	3,50 €
Badge-pin's avec lettrine médiévale	5,00 €
Plume d'écriture sous blister	6,00 €
Reproduction de monnaie ancienne sous blister	3,00 €
Pack de 4 reproductions de monnaie ancienne sous blister	16,00 €
Pendentif sanglier avec cordon sous blister	8,00 €
Porte-clés sanglier	5,00 €

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les propositions présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 15

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 43. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

9 – Cohésion sociale

9.1 – Contrat de ville 2016 – Programmation complémentaire

Dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville 2016, certaines actions ont reçu un avis favorable sous réserve d'éléments complémentaires, lors du Comité de Validation Politique de la Programmation Contrat de Ville.

Lors de la commission Cohésion Sociale de janvier 2016, la CAD ayant validé la programmation des actions, les financements de la CAD sont proposés pour 3 actions complémentaires.

Ces 3 actions complémentaires sont les suivantes :

Axe 1 : L'accompagnement vers l'emploi et le développement économique

Action « CAP VERS L'EMPLOI » - PLIE – action nouvelle

Objectifs :

Assurer un accompagnement personnalisé vers l'emploi de 20 adultes habitant les quartiers de politique prioritaire de la CAD et/ou demandeurs d'emploi de longue durée, sans emploi depuis plus d'un an.

L'accompagnement devra permettre d'ouvrir des perspectives en matière d'accès à l'emploi en travaillant dans un premier temps sur la consolidation d'un projet professionnel «réaliste et réalisable», en lien avec les opportunités d'emploi existantes et les perspectives de développement économique du territoire.

L'accompagnement devra permettre dans un deuxième temps de lever les freins faisant obstacle à l'insertion professionnelle (mobilité, formation,...), de casser les appréhensions liées à l'entreprise, de se réadapter au marché du travail, de se former, d'acquérir de nouvelles compétences, et de renouer avec les exigences et les contraintes du monde du travail, afin de se préparer au mieux pour un retour à l'emploi dans un premier temps, et favoriser l'accès à l'emploi durable dans un second temps.

Le coût global est de :	20 000,00 €
La participation de la CAD est de :	**10 000,00 €**
L'État subventionne cette action à hauteur de :	10 000,00 €

Action « RENCONTRES VERS L'EMPLOI POUR LA CAD » - PLIE – action reconduite

Objectifs :

Organisation de deux journées de redynamisation de publics habitant les quartiers prioritaires de la CAD en situation d'échec dans les démarches de recherche d'emploi.
Participation de 120 personnes à la recherche d'un emploi habitant les quartiers prioritaires de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Redynamiser la démarche de recherche d'emploi des publics résidant dans les quartiers politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Douaisis en offrant de réelles perspectives de parcours d'insertion professionnelle visant l'accès à l'emploi.

Le coût global est de :	15 000,00 €
La participation de la CAD est de :	**7 500,00 €**
L'État subventionne cette action à hauteur de :	7 500,00 €

Axe 2 : le renouvellement urbain et le cadre de vie

Action « Aide aux démarches logement » - AILD TOITS DE VIE

Objectifs :
Cette action a pour but d'aider les personnes qui ne peuvent pas entrer dans le cadre du dispositif FSL à trouver un logement autonome auprès des bailleurs sociaux ou des propriétaires privés. En effet, les critères du FSL ne s'adressent pas à tous nos usagers (conditions de ressources, nombre limité de suivis), d'où l'utilité de mettre en place un suivi logement interne auprès de ces personnes.
Cette action a émergé d'un besoin réel de nos résidents, qui malgré leur ressource, rencontrent des difficultés à partir en autonomie (stigmatisation du fait qu'ils habitent en foyer,…).

Les objectifs généraux :
- Etablir le projet logement avec l'usager
- Aider l'usager dans sa recherche de logement autonome
- Informer l'usager sur les droits et devoirs du locataire et sur les aides à l'accès

Le coût global est de :	32 000,00 €
La participation de la CAD est de :	**16 000,00 €**
L'État subventionne cette action à hauteur de :	16 000,00 €

La programmation Contrat de Ville 2016 regroupe 3 actions complémentaires.
La participation de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'élève à **33 500 €**.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'approuver la programmation complémentaire Contrat de Ville 2016 précédemment présentée,
- de prendre en charge les participations financières CAD visées dans la présente programmation,
- de conditionner le versement de chaque participation de la CAD à l'obtention par le demandeur des subventions Etat visées dans la présente programmation, et afférentes à son projet,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Pour les actions 1 et 2, Mrs Freddy KACZMAREK, Daniel SELLIER, Jean-Claude DHALLUIN et Mme Johanne MASCLET ne participent ni au débat ni au vote.
Pour l'action n°3, Mme Marylise FENAIN et M. Jean-Jacques PEYRAUD ne participent ni au débat ni au vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 16

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 43. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Loisiparc

12.1 – Base de loisirs communautaire LOISIPARC - Tarifs des produits destinés à la vente – Modifications et compléments de tarifs

La communauté gère en régie directe 2 points de vente dans la base de loisirs communautaire dans lesquels sont proposés des jouets de plage, des boissons, des glaces et des produits de snacking.

▪ Modification des tarifs des boissons

→ Boissons chaudes
Les tarifs actuels des boissons chaudes sont les suivants :
- Thé : 1.70 € TTC
- Chocolat : 1.50 € TTC
- Café : 1.20 € TTC

Le coût d'achat moyen de ces 3 produits incluant sucre, spatule, dosette de lait est de 0.60€ TTC.

Parallèlement, le prix de vente moyen d'un café en France est de 1.56 € TTC.

Compte tenu de ces éléments et afin d'avoir une grille tarifaire plus lisible sur ces 3 produits, il vous est proposé d'appliquer un prix de vente de 1.50 € TTC pour chacune de ces 3 boissons.

→ Boissons froides non alcoolisées

Le prix de vente actuel des boissons froides non alcoolisées proposées en cannettes de 33 cl est de 1.40 € TTC.

Le prix de vente généralement constaté dans les parcs ou en bord de mer (vente à emporter) est de 2,00 €.

Parallèlement, notre prix d'achat sur ces marchandises a légèrement augmenté.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé d'appliquer un prix de vente de 1.50 € TTC pour une cannette de boisson non alcoolisée en 33 cl.

→ Boissons alcoolisées
De la bière en cannette de 33 cl est proposée à la vente lors des événements spéciaux et à l'appui d'une demande d'autorisation de buvette.

Le prix de vente actuel d'une cannette de bière en 33 cl est de 1.90 € TTC.

Afin de maintenir une certaine cohérence dans la grille tarifaire des boissons, il vous est proposé d'appliquer un tarif de 2.00 € TTC pour une cannette de bière en 33 cl.

▪ **Nouveaux tarifs**

→ Produits snacking
Des nouveaux produits seront proposés en snacking / vente à emporter.

Il vous est proposé un tarif de vente de :
- **2.50 TTC pour le jambon beurre**
- **3,00 TTC pour le hot dog**
- **3,00 TTC pour le sandwich saucisse**
- **3,00 TTC pour le sandwich merguez**

→ Bière pression
A l'occasion d'évènements spéciaux et à l'appui d'une demande d'autorisation de buvette, de la bière pression en 25cl sera proposée à la vente selon la législation en vigueur relative à la vente de boissons alcoolisées.

Il vous est proposé d'appliquer un tarif de vente de 2.50 € TTC pour une bière pression de 25 cl.

→ Compotes à boire
Des compotes à boire seront proposées à la vente.

Il vous est proposé d'appliquer un tarif de vente de 1,00 € TTC pour une compote à boire de 90 grammes.

→ Produits issus des circuits courts
2 nouveaux produits issus des circuits courts seront proposés à la vente :
- Jus de pomme : 3 € TTC
- Sirop de fraise (75cl) : 4 € 50 TTC

Ces prix sont ceux pratiqués à Arkéos.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'adopter les tarifs de vente présentés ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 17

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 43. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Loisiparc

12.2 – Base de loisirs communautaire LOISIPARC - Opérations de communication et de promotion – Saison 2016 – Quota d'entrées gratuites et gratuité d'accès les 2 et 3 juillet 2016

1) Opérations promotionnelles

Afin d'effectuer des actions de communication et de promotion soit en interne ou dans le cadre de partenariat, il vous est proposé de valider le principe d'un quota de gratuité :

- 1 000 entrées individuelles,
- 100 cartes de 5 entrées incluant l'accès à tous les équipements.

Ces entrées seront valables uniquement en 2016.

2) Gratuité d'accès les 2 et 3 juillet 2016

Dans le cadre du week-end « Loisiparc en Fête », l'accès à Loisiparc sera gratuit les 2 et 3 juillet 2016.

L'accès aux bateaux pédaliers restera payant.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les dispositions présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 18

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 43. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

13 – Trame verte

13.1 – Convention de partenariat CAD/CEN/M. DEWALLE pour le pâturage des parcs de contention du site du lac de Cantin

Le site du lac de Cantin dispose de 3 parcs de pâturage d'une surface totale de 9.12 ha.

Ces parcs ont pour vocation la préservation de la biodiversité sur les parcelles concernées par le maintien des milieux ouverts.

La gestion de ces 9.12 ha par les animaux présente deux avantages :

- la réduction des boisements pionniers (saules et boulots) propice à la préservation des espèces protégées,
- la réduction des frais de fonctionnement.

Cette gestion a été mise en place pour l'année 2015 avec M. DEWALLE, éleveur BIO de vache de race « ROUGE FLAMANDE », selon les modalités définies dans une convention de partenariat adoptée par le conseil communautaire le 29 Mai 2015.

Au vu des résultats concluants de ce dispositif de gestion, il est proposé de poursuivre ce partenariat qui consiste à mettre à disposition de M. DEWALLE, à titre gratuit, les parcs de pâturage du site de Cantin.

Pour assurer la gestion conservatoire du milieu, la mise à disposition sera effectuée selon les conditions détaillées dans la convention de partenariat jointe soumise à l'adoption de l'assemblée (trois vaches seront présentes sur le site et une rotation sera effectuée sur les 3 parcs).

La convention sera établie pour l'année 2016 ; elle sera renouvelable, deux fois, par tacite reconduction.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas de Calais, co-gestionnaire du site, sera également signataire de la convention.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention jointe CAD/CEN/M. DEWALLE,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 19

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 42. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE, M. Freddy KACZMAREK.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

15 – Questions diverses

15.1 – Représentation de la CAD au SCOT – Modification : Election d'un nouveau délégué suite à démission

La CAD est représentée au Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Douaisis par les délégués nommés ci-après suivant délibérations du Conseil communautaire du 18/04/2014, 07/07/2014, 13/02/2015, 16/10/2015, 05/02/2016 et 25/03/2016 :

Titulaires	Suppléants
Mme Monique PARENT	M. Michel LEBLOND
M. Francis FUSTIN	M. Vincent WANTIER
M. René LEDIEU	M. Philippe HELIN
M. Daniel FOUQUET	Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER
M. Christian POIRET	M. Fabien POIRET
M. Serge LEROY	M. Henri ROBAK
M. Dominique PHILIPPE	M. Philippe LENGLEZ
M. Jean-Marc RENARD	M. Jean-Luc ROGE
M. Clovis PINTIAUX	M. Christian WALLARD
Mme Caroline BIENCOURT	M. Serge PAUQUET
M. Lionel COURDAVAULT	Mme Cosette MARQUETTE
M. Jean-Robert DUBOIS	M. Jean-Luc HALLE
M. Michel CREPIEUX	M. Amrane HAMLAT
Mme Nacéra SOLTANI	M. Jean-Paul FONTAINE
M. Henri JARUGA	M. Christophe DUMONT
M. Jean-Paul HOURNON	M. Dimitri WIDIEZ
M. Claude JASPARD	M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Bruno VANDEVILLE	M. Henri COQUELLE
M. Thierry GOEMINNE	Mme Caroline SANCHEZ
M. Alfred BOULAIN	M. Jean-Luc PEREZ
Mme Marie-Laure MARMOUZET	M. Dominique BAILLEZ
M. Bernard GOULOIS	M. Frédéric GUENEZ
M. François DEBSKI	M. Joël MARMIN
M. Thierry FAIDHERBE	M. Christophe WAVRANT
M. Christian DORDAIN	M. Patrick MERCIER
M. Denis DESRUMAUX	Mme Sandrine PONTHIEUX
M. Gilles HUMERY	Mme Claudine PARNETZKI
M. Michel DUJARDIN	M. Freddy KACZMAREK
M. Jacques ELIAS	Mme Nadine MORTELETTE
Mme Annie GOUPIL	M. Daniel LEMAIRE
Mme Maryline LUCAS	M. Mohamed LAHSEN
M. Romuald SAENEN	M. Jean-Michel MIROIR
Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE	M. Mohamed KHERAKI
Mme Corinne AMADEI	M. Jackie AVENEL
Mme Annick LOUVION	Mme Solange LAGANGA
M. Jean-Luc DEVRESSE	M. Alain DUPONT
M. Jean-Michel SZATNY	M. Jean-Michel CONVENT
M. Jean-Pierre STOBIECKI	M. Arnaud PIESSET
M. Frédéric CHEREAU	Mme Nadia BONY
M. Daniel SELLIER	M. Salah MEZDOUR

Suite à la démission de M. Jean-Robert DUBOIS, représentant titulaire, il convient de procéder à son remplacement.

Après avis favorable du bureau, il est donc proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection d'un nouveau représentant.

Pour cette élection, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Au terme de la procédure d'élection, a été élu à l'unanimité au 1er tour :

- **M. Damien FRENOY, représentant titulaire, en remplacement de M. Jean-Robert DUBOIS.**

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 20

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 42. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE, M. Freddy KACZMAREK.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

15 – Questions diverses

15.2 – Règlement du jeu concours « votre photo en une du Mag' »

La Communauté d'agglomération du Douaisis, ses missions et ses compétences sont mises en avant au sein de son Magazine. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération du Douaisis organise pour chaque numéro de son Magazine, un jeu concours gratuit « votre photo en une du Mag' »

A titre indicatif, le coût total des dépenses pour l'organisation de ce jeu concours n'excèdera pas 650 € HT par an, soit le montant des frais d'huissiers auprès de qui le règlement sera déposé et le montant des cartes cadeaux remises à chaque gagnant (5 gagnants par an).

Le règlement du jeu est présenté en annexe.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver le règlement du jeu concours « votre photo en une du Mag' » (document joint),
- d'autoriser le Président, ou son délégué, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2016

27/05/2016 - 21

Date de la convocation : 20 Mai 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 42. Pouvoirs : .12

Le vendredi 27 Mai 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:
Mme Nadine MORTELETTE, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Christian COURTECUISSE, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, Mme Johanne MASCLET, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Bruno VANDEVILLE (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Didier TASSEL), M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Patrick MERCIER), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Thérèse PARISSEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à Mme Nacéra SOLTANI), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Christophe DUMONT (pouvoir à Mme Johanne MASCLET), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annick LOUVION (pouvoir à Mme Nadia BONY).

EXCUSÉS :
M. Gilles POULAIN, M. Francis FUSTIN, M. Lionel COURDAVAULT, M. Frédéric CHEREAU, Mme Avida OULAHCENE, M. Freddy KACZMAREK.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Monique PARENT.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme DROULLOURS Marion, Directrice de la Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

15 – Questions diverses

15.3 – Convention de partenariat CAD/Régie Gayant Expo sur la mise à disposition de places de concerts et spectacles pour l'organisation de jeux-concours Facebook CAD

La convention CAD/Régie Gayant Expo présentée ci après relative à la mise à disposition de places de concerts et spectacles, définit les modalités d'un partenariat entre la CAD et la régie Gayant Expo qui a pour objet de soutenir l'activité de Gayant Expo et de participer à son rayonnement :

→ **Modalités du partenariat**
La Régie Gayant Expo s'engage selon ses possibilités à mettre à disposition de la CAD au minimum deux places par manifestation (concert ou spectacle) qui seront à gagner lors de l'organisation régulière de jeux concours via la page Facebook de la Communauté d'agglomération du Douaisis. La liste des manifestations concernées sera arrêtée conjointement par les représentants de la CAD et de la Régie Gayant Expo.
A l'issue de chaque jeu concours, la CAD annoncera sur sa page Facebook le nom du ou des gagnants et enverra par messagerie privé un « bon gagnant » nominatif à chaque gagnant. La CAD transmettra également à la Régie Gayant Expo le nom des gagnants ainsi que leurs adresses postales.
Les gagnants recevront un courrier de la part de Gayant Expo afin de pouvoir retirer leurs tickets sur place le jour de l'événement.

→ **Contrepartie**
En contrepartie de cet engagement, la CAD s'engage à effectuer la promotion de tous les événements organisés à Gayant Expo via son Magazine, son site internet, ses écrans d'accueil et sa page Facebook.

→ **Durée de la convention**
La convention prend effet à compter de sa signature par tous les partenaires pour une durée de trois ans.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'adopter la convention de partenariat CAD/Régie Gayant Expo présentée ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET